



exclusion de mon fils apres avoir refuser une heure de colle inju

Par **zozor2001**, le **08/10/2009** à **10:38**

bonjour, mon fils a été accuse par la principale d'avoir eclater un pétard en cours j'ai donc été convoque mon fils a nie et je le crois il a du vider ses poches et elle n'a rien trouve il avait deux heures de colle a faire je m'y suis oppose car il n'est pas coupable j'ai donc ete de nouveau convoque et m'a demande des explications j'ai donc ete claire sur le fait que ce n'etait pas lui et qu'il n'avait pas a paye pour qq un d'autres elle a donc décide de l'exclure un jour j'ai donc récupéré mon fils aujourd'hui je vous contacte afin de savoir ce que je pourrais faire car cela est inadmissible je le sais qu'il n'est pas coupable que dois-je faire qui dois-je contacter je suis revoltée par cette injustice et je ne veux pas en rester la car il n'a pas a être exclu merci de me répondre en vous remerciant cordialement